



Groupe des élu-e-s au Conseil régional de Bretagne

Strollad dilennidi e Kuzul rannvro Breizh

Session du Conseil régional de Bretagne des 2, 3 et 4 février 2012

Budget 2012 - Mission IV – Lycées

Intervention de Gaëlle Rougier pour Europe Écologie Les Verts Bretagne

Comme l'a rappelé la vice-présidente aux lycées hier, **la formation et l'enseignement sont parmi les premiers investissements durables**. En pleine crises économique, sociale et environnementale, ils doivent être les piliers de la transformation écologique de l'économie, le moyen privilégié de changer de paradigme de civilisation, en formant les adultes de demain.

Dans un contexte national difficile pour les lycées avec une dotation financière d'État, la DGH, relativement faible qui oblige les proviseurs à couper les cheveux en quatre afin de maintenir un nombre de classes et d'enseignants raisonnable dans leur lycée, dans un contexte où l'État compte encore supprimer 14 000 postes à la rentrée au nom de la RGPP, **dans ce contexte de casse du service public de l'éducation, le rôle de la Région est primordial**.

Nous avons entre élu-e-s beaucoup parlé du problème de la maintenance informatique. Il mérite qu'on l'explique un peu car il est emblématique de ce que je viens d'exposer. Si l'équipement informatique est de la responsabilité de la Région, la maintenance des réseaux, elle, doit être assurée par l'Etat. Dans nombre d'établissements par manque de personnel se sont les professeurs eux-mêmes qui le font, dans les autres les CEA, emplois précaires et mal payés, qui en assurent la maintenance et dont beaucoup ne sont plus renouvelés. **Voilà donc la Région obligée de prendre en main la maintenance du réseaux si elle ne veut pas voir le matériel se dégrader**.

Devant la demande insistante des chefs d'établissement la Région a proposé un dispositif expérimental d'équipe de maintenance qui sera sûrement appelé à essaimer. Créations d'emplois à la clé, certes, mais encore une fois emblématique du transfert non compensées de compétences de l'Etat vers la Région.

Mais il est des arbitrages budgétaires que nous n'aurions pas fait, vous le savez. La Région a fait des choix d'investissement massifs dans un co-financement d'une LGV d'Etat et dans Bretagne numérique. Ces choix ont un coût et une conséquence non négligeable sur le financement d'une compétence pourtant directe et majeure de la Région : les lycées.

Il faut comprendre l'interrogation de certains proviseurs, enseignants ou élèves à qui l'ont expliqué régulièrement que le Plan Pluri-annuel d'investissement (PPI) de leur lycée est contraint et qu'on ne peut investir plus dans la rénovation du lycée, qu'il n'y a plus d'argent. Et savoir que demain ils seront à moins de trois heures de Paris « leur fait une belle jambe » car ce n'est pas à Paris qu'ils étudient, qu'ils se déplacent et qu'ils travailleront demain, mais bien en Bretagne.

Car en dépit du volontarisme de Mme la Vice-Présidente aux lycées, il reste encore trop d'établissements qui sont des passoires énergétiques ou qui méritent de gros travaux de rénovation.

C'est pourquoi **nous nous félicitons de la mise en œuvre de l'éco-référentiel des lycées bretons et d'un plan Lycées énergie à venir**. Eco-référentiel incarné joliment par le futur lycée de Saint-Malo, pour lequel j'ai eu la chance de faire parti du jury de concours. Un lycée exemplaire du point de vue écologique et énergétique, durable, sain, le premier en ossature bois en Bretagne.

Le développement de chaufferies bois va aussi, espérons-le, permettre de développer et d'organiser la filière en Bretagne et enclencher un cercle vertueux. L'étude sur la couverture en photovoltaïque de la toiture des lycées est aussi une bonne chose.

Les lycées bretons montreront donc, nous l'espérons, qu'on peut se passer des énergies fossiles en Bretagne, en dépit des promoteurs du pacte électrique et de leur projet de centrale gaz.

Dans ce cadre, nous émettons aussi le souhait que la Région étudie la possibilité de quitter EDF et de se fournir en électricité chez un fournisseur garantissant 100% d'approvisionnement issu de productions en énergie renouvelable, au moins sur quelques lycées à titre expérimental dans un premier temps. Nous ne pouvons d'ailleurs qu'encourager la Région à entrer dans la future SCIC Enercoop Bretagne afin de lancer un signal fort pour le développement des énergies renouvelables et citoyennes dans nos territoires.

Enfin nous souhaitons, comme je l'ai indiqué par courrier à la Mme Vice-Présidente aux lycées, ainsi qu'à M. le Vice-Président à l'aménagement numérique, **que la Région poursuive son diagnostic sur l'exposition aux ondes dans les lycées bretons et de la mise en œuvre d'une politique de prévention quant aux champs électromagnétiques.** Dans le cadre de Bretagne numérique, il faudra veiller à privilégier le filaire, conformément aux engagements pris en 2011 et à avoir une approche raisonnée et raisonnable des technologies disponibles demain au service des élèves bretons.